



1 Diminuer ses charges sociales

1

Jours

dans RESSOURCES HUMAINES - REMUNERATION MASSE SALARIALE / Réf : JUR-REMU-2

Objectifs de la formation

- Identifier les principales charges salariales
- Gérer les charges salariales efficacement
- Se mettre à jour sur les nouveaux dispositifs d'exonération

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Examiner les réductions de charges sociales

- Les assiettes de cotisations et les différents éléments de déduction
- Les réductions (proratisation du plafond, réduction "Fillon"...)
- Les contrats aidés (contrats en alternance, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi...)

2. Identifier les derniers changements en matière de charges sociales

Après midi

3. Gérer ses charges sociales efficacement

- Les indemnités liées à la retraite
- Les traitements des IJSS
- Diminuer le Taux d'Accident du travail / maladie Professionnelle
- Optimiser la Taxe Transports

4. Examiner quelques situations particulières

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





- Les zones franches, etc.

Pré-requis

Maîtrise des bases de la gestion

Public cible

Dirigeant, directeur des ressources humaines, directeur financier, gestionnaire de paie, collaborateur de cabinet comptable et de centre de gestion

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes interrogatives permettant à l'élève de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes.
- Utilisation de méthodes démonstratives afin de transmettre les concepts et savoir-faire puis établir une mise en application directe avec corrigé.
- L'intervenant pourra également proposer des auto-évaluations afin de rendre le stagiaire acteur de son apprentissage, il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Une évaluation en fin de formation sous forme de questions orales ou QCM pourra également être mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs des participants.

